

## BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT DU VAL-DE-MARNE (\*)

Tables de successions et absences, <sup>(1)</sup> Fiches de décès

Déclarations de mutations par décès

(ce mini guide réalisé à partir d'indications recueillies de façon informelle peut contenir des erreurs ou des imprécisions et est donc passible de modifications)

*Annick Matzneff (2003)*

Dernière mise à jour le 18 août 2014

*Il convient de noter que parfois certaines déclarations n'ont pas été enregistrées à la date exacte du décès, en conséquence de quoi elles peuvent se trouver dans le (ou les) registre(s) suivant(s).*

*Il arrive également lorsqu'une commune cesse de dépendre d'un Bureau d'enregistrement au profit d'un autre, que les déclarations établies pendant la période de transition apparaissent soit encore dans l'ancien bureau soit dans le nouveau, d'où la nécessité de consulter si besoin, les tables des deux bureaux.*

### ABLON-SUR-SEINE

- De l'An VII à 1820, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1820 à 1881 (pour les tables) et de 1790 à 1878 (pour les déclarations), voir bureau de Longjumeau (archivé aux AD de l'Essonne).
- Après cette période et jusqu'à une date indéterminée, bureau de Massy et ensuite de Choisy-le Roi. A noter que les archives de ce bureau ont été détruites à la suite d'avaries et qu'il n'y a plus de tables de décès et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de déclarations de successions antérieures à 1989.
- De ces dates à août 2006, s'adresser au CDI de Choisy-Sud.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### ALFORTVILLE

Commune érigée en 1885 (auparavant commune de Maisons-Alfort).

- De 1885 à septembre 1919, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1983 pour les tables et 1921 à 1983 pour les déclarations, au bureau de Maisons-Alfort (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Maisons-Alfort.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### ARCUEIL

- Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940-41 à 1969 pour les tables, et de 1940-1941 à 1971 pour les déclarations, à celui de Villejuif-Ouest (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1972 à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif-Ouest.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

<sup>(1)</sup> Remplacées par les fiches de décès depuis 1969-1970 selon certains bureaux ; la tenue des tables des successions et absences a cessé d'être prescrite en 1987.

### **BOISSY-SAINT-LEGER**

9-11 rue de Valenton, 94477 Boissy-Saint-Léger cedex, Tél : 01.45.95.59.20

- De l'An VII à décembre 1973 se reporter au bureau de Boissy (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **BONNEUIL-SUR-MARNE**

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations), se reporter au bureau de Charenton-le-Pont, puis au bureau de Saint-Maur-des-Fossés jusqu'en 1968 (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Créteil.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **BRY-SUR-MARNE**

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1968, se reporter au bureau de Nogent-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De septembre 1969 à 1973 et uniquement pour les fiches de décès, se reporter au bureau de Nogent-Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2003, s'adresser au CDI de Nogent-Sud puis à celui de Nogent-Nord jusqu'à août 2006 (car depuis septembre 2003 il n'y a plus d'enregistrement à Nogent-Sud, ce bureau ayant été rattaché Nogent-Nord).
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **CACHAN**

Commune érigée en 1923 (auparavant Arcueil).

- Avant 1940-41, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940-41 à 1969 pour les tables, et de 1940-41 à 1971 pour les déclarations, à celui de Villejuif-Ouest (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1972 à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif-Ouest.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

Ce bureau créé en octobre 1982 concerne uniquement la commune de Champigny-sur-Marne.

13 boulevard Gabriel Péri, 94507 Champigny-sur-Marne cedex, Tél : 01.45.16.61.62

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, voir Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1968, se reporter au bureau de Nogent/Nogent Nord (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1973, à celui de Nogent Sud (archivé aux AD du Val-de-Marne).

#### **Pour les fiches de décès postérieures à 1973 :**

- De 1974 à août 2006 s'adresser au CDI de Champigny-sur-Marne.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **Pour les déclarations de successions postérieures à 1973 :**

- De 1974 à 1982 adresser au CDI de Nogent (le bureau de Nogent Sud n'ayant plus de service d'enregistrement)
- De 1982 à août 2006 s'adresser au CDI de Champigny-sur-Marne (comme pour les fiches de décès).
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **CHAMPIGNY-CHENNEVIERES**

Bureau créé en octobre 1982. Il concerne les communes de Chennevières-sur-Marne, Noiseau, Le Plessis-Trévisé, La Queue-en-Brie.

- D'octobre 1982 à août 2006, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **CHARENTON-LE-PONT**

1 place de la Coupole, 94220 Charenton-le-Pont, Tél : 01.45.13.08.50

- Avant 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) voir le bureau de Vincennes (conservé au AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à septembre 1919, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1969, voir bureau de Maisons-Alfort (archivé aux AD du Val-de-Marne), Charenton-le-Pont ayant en effet été rattaché à ce bureau durant cette période.
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Charenton-le-Pont.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

- De l'an VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- D'octobre 1982, date de sa création, à août 2006, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **CHEVILLY-LARUE**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, s'adresser au CDI de l'Haÿ-les-Roses.
- Enfin, depuis août 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **CHOISY-LE-ROI**

44 galerie Rouget de Lisle, 94607 Choisy-le-Roi cedex, Tél : 01.41.76.33.02 (Choisy Sud), 01.48.92.44.00 (Choisy Nord)

- De 1791 à l'An X (et de 1759 à messidor an XII pour les mutations collatérales), se reporter au bureau de Choisy-le-Roi (archivé aux AD du Val-de-Marne dans le fonds du bureau d'enregistrement de Villejuif).
- De l'an XI à la première partie de 1909, bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De la seconde partie de 1909 à juillet 1920, bureau d'Ivry (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, création du bureau Choisy-le-Roi : les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne et il convient malheureusement de noter que par suite d'avaries, elles ont été détruites. Il n'existe donc plus dans ce bureau de tables de successions et

absences et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de registres de déclarations de mutation par décès antérieurs à 1989.

- A compter de ces dates et jusqu'à août 2006, s'adresser directement au CDI de Choisy-Sud.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **CHOISY-LE-ROI SUD**

Communes d'Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi.

- De 1986 (pour les tables de successions et absences et les fiches de décès) et 1989 pour les registres de déclarations de successions jusqu'à août 2006, s'adresser au CDI de Choisy-Sud.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **CHOISY-LE-ROI NORD**

Ne gère pas la fiscalité immobilière, mais l'impôt sur le revenu etc.

S'adresser donc au CDI de Choisy-Sud pour l'enregistrement des communes d'Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi entre 1986-1989 et août 2006.

- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **CRETEIL**

Hôtel des Finances, 1 place du Général Billotte, 94036 Créteil cedex, Tél : 01.43.99.36.36

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables et 1825 pour les déclarations, voir Vincennes (bureau conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables et 1826 pour les déclarations à 1904, se reporter au bureau de Charenton, puis de 1905 à 1968, bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006 s'adresser au CDI de Créteil.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **FONTENAY-SOUS-BOIS**

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle au 3<sup>ème</sup> trimestre de 1969, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 4<sup>ème</sup> trimestre de 1969 à 1983, bureau de Vincennes Extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Vincennes Extérieur.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **FRESNES**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, s'adresser au CDI de l'Haÿ-les-Roses.
- Enfin, depuis août 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **GENTILLY**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1939, se reporter au bureau de Villejuif ; de 1940-41 à 1969 pour les tables, et de 1940-41 à 1971 pour les déclarations, à celui de Villejuif-Ouest (archivés aux AD du Val-de-Marne).
- De 1972 à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif-Ouest.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **IVRY-SUR-SEINE**

12 place Voltaire, 94205 Ivry-sur-Seine, Tél : 01.46.72.76.40.

- Du XIX<sup>ème</sup> jusqu'aux premiers mois de 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite et jusqu'en 1974, se reporter au bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD Val-de-Marne) (à noter : lacunes pour les tables de novembre 1957 au 3<sup>ème</sup> trimestre de 1969).
- De janvier 1975 à août 2006, s'adresser au CDI d'Ivry-sur-Seine.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **JOINVILLE-LE-PONT**

Anciennement Pont de Saint-Maur

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne.),
- De 1905 à 1977, se reporter au bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivé aux AD Val-de-Marne).
- De 1978 à septembre 2003, s'adresser au bureau de Nogent Sud.
- De septembre 2003 à août 2006, s'adresser au CDI de Nogent Nord (le bureau de Nogent-sud ayant été supprimé).
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **LA QUEUE EN BRIE**

- De l'an VII à 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- D'octobre 1982 date de sa création à août 2006, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières.
- Enfin depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **LE KREMLIN-BICETRE**

Commune érigée en 1896 (auparavant voir Gentilly)

- De 1896 à 1971, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1972 à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif-Est.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **LE PERREUX-SUR-MARNE**

Commune érigée en 1887 (auparavant, voir Nogent-sur-Marne).

- Jusqu'à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1973, bureau de Nogent-sur-Marne (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Nogent Nord.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **LE PLESSIS TREVISE**

Commune érigée en 1899.

- De l'an VII à 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- D'octobre 1982 date de sa création à août 2006, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### L'HAY-LES-ROSES

4 rue Dispan, L'Hay-les-Roses cedex, Tél : 01.49.08.88.19.

- Du XIX<sup>ème</sup> à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, bureau de L'Hay-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, s'adresser au CDI de L'Hay-les-Roses.
- Enfin, depuis août 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### LIMEIL-BREVANNES

- De l'An VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### MAISONS-ALFORT

51 rue Carnot, 94705 Maisons-Alfort cedex, Tél : 01.58.73.85.00.

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à septembre 1919 se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1919 à 1983 pour les tables et 1921 à 1983 pour les déclarations, bureau de Maisons-Alfort (conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Maisons-Alfort.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### MANDRES-LES-ROSES

- De l'An VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### MAROLLES-EN-BRIE

- De l'An VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### NOGENT-SUR-MARNE

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1973, se reporter au bureau de Nogent-sur-Marne (conservé aux AD du Val-de-Marne)
- De 1974 à août 2006 s'adresser aux CDI de :
  - ✓ **Nogent-Nord** 1 rue Jean Soulès, 94738 Nogent-sur-Marne, Tél : 01.49.74.21.00 pour les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne,
  - ✓ **Nogent-Sud** 1 rue Jean Soulès, 94738 Nogent-sur-Marne, Tél : 01.49.74.21.43 (bureau créé au début des années 1970) pour les communes de Bry-sur-Marne, Joinville-le-Pont et Villiers-sur-Marne. Ce bureau n'ayant plus de service d'enregistrement depuis septembre 2003 il convient de s'adresser de cette date à août 2006 au CDI de Nogent.
- Enfin, pour ces deux bureaux, s'adresser depuis septembre 2006 au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **NOISEAU**

- De l'an VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (conservé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Depuis octobre 1982 date de sa création, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **ORLY**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle au 1<sup>er</sup> semestre de 1909, se reporter au bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 2<sup>d</sup> semestre (environ) de 1909 à la fin de 1919, bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, bureau Choisy-le-Roi. les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne et il convient malheureusement de noter que par suite d'avaries, elles ont été détruites. Il n'existe donc plus dans ce bureau de tables de successions et absences et de fiches de décès antérieures à 1986, ni de registres de déclarations de mutation par décès antérieurs à 1989.
- Après ces dates, s'adresser au CDI de Choisy-Sud.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

## **ORMESSON-SUR-MARNE**

- De l'an VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- D'octobre 1982 date de sa création à août 2006, s'adresser au CDI de Champigny-Chennevières-sur-Marne.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **PERIGNY-SUR-YERRES**

- De l'An VII à 1973, se reporter au bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

## **RUNGIS**

- Du 19<sup>ème</sup> siècle à 1969, se reporter au bureau de Villejuif/Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1970 à 1978, voir bureau de L'Haÿ-les-Roses (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1979 à juillet 2006, s'adresser au CDI de L'Haÿ-les-Roses.
- Enfin, depuis août 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

## **SAINT MANDE**

- Du début du XIX<sup>ème</sup> siècle au 3<sup>ème</sup> trimestre de 1969, se reporter au bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Du 4<sup>ème</sup> trimestre de 1969 à 1983, bureau de Vincennes Extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Vincennes Extérieur.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **SAINT MAUR DES FOSSES (et LA VARENNE-SAINT-HILAIRE)**

9 avenue des Arts, 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex, Tél : 01.55.12.52.00.

- Du début du 19<sup>ème</sup> siècle à 1820 pour les tables (et 1825 pour les déclarations), voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1821 pour les tables (et 1826 pour les déclarations) à 1904, se reporter au bureau de Charenton-le-Pont (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1905 à 1981, se reporter au bureau de Saint-Maur-des-Fossés (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1982 à août 2006, s'adresser au CDI de Saint Maur.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

### **SAINT MAURICE**

Anciennement Charenton-Saint-Maurice.

- Cf. commune de Charenton-le-Pont.

### **SANTENY**

- De l'An VII à 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **SUCY-EN-BRIE**

- De l'An VII à 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **THIAIS**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle à septembre 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre 1909 à juin 1920, bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Ensuite, bureau de Choisy-le-Roi. Les archives de ce bureau n'ont jamais été versées aux AD du Val-de-Marne car par suite d'avaries, elles ont été détruites. De ce fait il n'y a plus de tables de successions et absences et de fiches de décès antérieures à 1986 ni de déclarations de successions antérieures à 1989.
- Après ces dates et jusqu'en août 2006, s'adresser au CDI de Choisy-Sud.
- Depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **VALENTON**

- Du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1918, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1919 à 1968, se reporter au bureau de Yerres<sup>1</sup> (conservé aux AD de l'Essonne sous les cotes 3Q et 1276W).
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Créteil.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **VILLECRESNES**

- De l'An VII à décembre 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1974 à août 2006, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- Enfin depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

---

<sup>1</sup> Lorsqu'elles ont été réglées en 1919, les successions de certaines personnes décédées en 1918 et notées à juste titre dans les tables du bureau de l'enregistrement de Boissy-Saint-Léger de l'année 1918, sont à rechercher dans le bureau de l'enregistrement de Yerres archivé aux Archives départementales de l'Essonne.



### **VILLEJUIF<sup>2</sup> et VILLEJUIF EST**

15 rue Paul-Bert, 94808 Villejuif cedex, Tél : 01.46.77.64.00.

Villejuif est un bureau qui regroupait de nombreuses communes avant qu'il ne soit scindé dans la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle en 2 bureaux distincts :

- ✓ Villejuif Est regroupant les communes de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre,
  - ✓ et Villejuif Ouest celles d'Arcueil, Cachan et Gentilly (voir ce bureau paragraphe suivant).
- Avant l'an X, voir bureau de Choisy-le-Roi (archivé aux AD du Val-de-Marne dans le fonds du bureau de Villejuif).
  - De l'An XI à 1969 (pour les tables) et de 1791 à 1971 pour les déclarations, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
  - De ces dates à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif Est.
  - Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **VILLEJUIF OUEST**

Même adresse.

Regroupe les communes d'Arcueil, Cachan, Gentilly.

- Avant 1940 pour les tables et 1941 pour les déclarations de successions, voir bureau de Villejuif Est (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1940 à 1969 pour les tables, et de 1941 à 1971 pour les déclarations, voir Villejuif Ouest (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De ces dates à août 2006, s'adresser au CDI de Villejuif Ouest.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **VILLENEUVE-LE-ROI**

Auparavant Villeneuve-sur-Seine

- De l'An VII à 1820, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1820 à 1881 (pour les tables) et de 1790 à 1878 (pour les déclarations), voir bureau de Longjumeau (archivé aux AD de l'Essonne).
- Après cette période et jusqu'à une date indéterminée, bureau de Massy et ensuite de Choisy-le Roi (à noter que les archives de ce bureau ont été détruites par suite d'avaries et qu'il n'y a plus de déclarations de successions antérieures à 1989 ni de fiches de décès antérieures à 1986).
- Après ces dates et jusqu'à août 2006, s'adresser au CDI de Choisy-Sud.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

### **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**

On trouve sous la cote 3G 3 du dépôt de la commune de Villeneuve-Saint-Georges, conservé aux AD 94, des documents relatifs à la création d'un bureau d'enregistrement à Villeneuve-Saint-Georges (1920-1921) sans que l'on sache à ce jour si ce dernier a ou non fonctionné.

- Du XIX<sup>ème</sup> jusqu'à 1918, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1919 à 1968, se reporter au bureau de Yerres<sup>3</sup> (conservé aux AD de l'Essonne sous les cotes 3Q et 1276W).
- De 1969 à 1983, se reporter au bureau de Créteil (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Créteil.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Créteil.

### **VILLENEUVE-TRIAGE**

- Cf. Villeneuve-Saint-Georges.

---

<sup>2</sup> Bureau de Choisy-le-Roi jusqu'à l'an X.

<sup>3</sup> Lorsqu'elles ont été réglées en 1919, les successions de certaines personnes décédées en 1918 et notées à juste titre dans les tables du bureau de l'enregistrement de Boissy-Saint-Léger de l'année 1918, sont à rechercher dans le bureau de l'enregistrement de Yerres archivé aux Archives départementales de l'Essonne.

## **VILLIERS-SUR-MARNE**

- De l'an VII à 1973, voir bureau de Boissy-Saint-Léger (archivé aux A.D du Val-de-Marne).
- De 1974 à septembre 1982, s'adresser au CDI de Boissy-Saint-Léger.
- D'octobre 1982 date de sa création à août 2003 s'adresser au CDI de Nogent-Sud, puis jusqu'en août 2006 au CDI de Nogent-Nord (car depuis septembre 2003 il n'y a plus d'enregistrement à Nogent-Sud).
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **VINCENNES<sup>4</sup>**

130-132 rue de la Jarry, 94304 Vincennes cedex, Tél : 01.48.08.84.00.

Communes de Fontenay-sous-Bois, Saint Mandé et Vincennes jusqu'au cours de l'année 1969 date de la création de :

- ✓ Vincennes ville, qui ne comprend que la commune de Vincennes,
  - ✓ et de Vincennes extérieur, communes de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, voir ci-dessous.
- Sous l'ancien régime, voir les insinuations (conservées aux AD du Val-de-Marne dans la sous-série C6).
  - De 1809 à 1983 pour les tables suivies des fiches de décès, et de 1810 à 1983 pour les déclarations de successions, voir bureau de Vincennes (archivé aux AD du Val-de-Marne).
  - De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Vincennes-Ville.
  - Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **VINCENNES EXTERIEUR**

130-132 rue de la Jarry, 94304 Vincennes cedex, Tél : 01.48.08.84.50.

Depuis 1969, communes de Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé.

- De 1969 à 1983, voir bureau de Vincennes extérieur (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- De 1984 à août 2006, s'adresser au CDI de Vincennes Extérieur.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle D d'enregistrement de Saint-Maur-des-Fossés.

## **VITRY-SUR-SEINE**

9 avenue Maximilien Robespierre, 94407 Vitry-sur-Seine cedex, Tél : 01.55.53.51.00.

- Du XIX<sup>ème</sup> à la première moitié de 1909, voir bureau de Villejuif (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'octobre (environ) 1909 à mars 1933, se reporter au bureau d'Ivry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- D'avril 1933 à 1974, voir bureau de Vitry-sur-Seine (archivé aux AD du Val-de-Marne).
- Après cette date et jusqu'à août 2006, s'adresser au CDI de Vitry-sur-Seine.
- Enfin, depuis septembre 2006, s'adresser au pôle d'enregistrement de Villejuif.

---

<sup>4</sup> Les communes de Montreuil-sous-Bois et Rosny-sous-Bois situées dans l'actuel département de la Seine-Saint-Denis étaient également rattachées à ce bureau avant 1905.